

NOS STANDS DE TIR

ASSOCIATION DU VIEUX
COLLOMBEY - MURAZ
2002

© Copyright VC-M

NOS STANDS DE TIR

PREAMBULE

Deux stands de tir ont existé à Muraz avec leur société respective, malheureusement on manque d'informations à leurs sujets. Nos recherches ne nous ont pas permis de trouver des personnes susceptibles de nous orienter.

Le premier stand, situé dans la maison de M. Marius Moret en amont du café de la Treille, où l'on trouve sur la porte du premier étage le même blason qu'au stand de la Charmette à Collombey.

C'était un stand pour fusils à poudre à courte distance.

Le deuxième stand, à gauche de la rue St-Jean, où il existait il n'y a pas si longtemps près du pont du torrent, un mur qui servait de refuge aux cibles.

La ligne de tir était à 300 m depuis l'introduction du modèle 89.

A Collombey, le premier stand connu est situé en bordure de la route de la Charmette et porte la date de 1851. Mais aux archives de la société des Carabiniers il existe des statuts d'une société de tir, écrits en vieux français, "*La Cibe de Collombey*" qui ont été approuvés par Messeigneurs dans la Diète du mois de mai 1761.

Règlement approuvé par leurs Excellences nos magnifiques illustres et gracieux seigneurs qui ont apposé le sceau de leurs armes dans le Château de Monthey le dixième de juin 1761.

Signé François Ignace de Monthey, vidôme de Chamoson, Ardon, St-Pierre-de-Clages et gouverneur de Monthey.

A noter qu'à cette époque le Valais n'était pas encore dans la Confédération Helvétique.

L'emplacement de cette ligne de tir reste inconnue, mais certainement dirigée contre le mont, avec l'arme appuyée sur un support dont le haut était en forme de Y comme il était coutume de tirer à l'époque.

COLLOMBEY, LE STAND DES CHARMETTES (Annexe 1)

Le vieux stand rue de la Charmette porte la date de 1851 sur l'encadrement en marbre de la porte d'entrée d'un local situé au rez-de-chaussée dans un blason encadré à sa base par deux fusils croisés.



Ce local n'était autre que la cantine du stand. L'accès au stand situé au 1er étage se faisait par un escalier côté sud puis à l'équerre du côté carrière. L'ouverture de deux volets côté lac permettait le tir à 100m avec fusils à poudre. Les cibles se trouvaient au Varvoz, direction actuellement du bâtiment locatif.

Extrait de la séance du Conseil Communal du 18 mai 1878.

Il est accordé à la société de la cible, un peuplier à prendre aux Iles pour les buttes de la dite Cible.

Le forestier Caillet-Bois assistera à la coupe de cette plante.

Les deux derniers chargeurs de fusils, étaient Albert Billoud et Auguste Garin. Il était impératif que les chargeurs s'en tiennent aux directives car avec un manque de poudre la balle, pesée et calibrée, ne serait pas arrivée au but. Dans le cas contraire une surcharge aurait pu provoquer l'éclatement du canon.

Chaque année, à la Patronale le 23 mai jour de St-Didier, il y avait une grande fête avec tir à prix. Le 1^{er} prix était toujours une casserole jaune. La fête se terminait par la distribution des prix et un bal jusqu'au petit matin, on dansait sur l'herbe. Une année, pendant le bal, il se mit à neiger à gros flocons.

Parmi les fusils à poudre utilisés on note le tromblon, la canardière, l'arquebuse et le Peabody.



Fig. Fusil Peabody, modèle suisse, côté contre-platine.

A propos du Peabody. Ce fusil, destiné à l'armement des carabiniers de la Confédération helvétique, est le seul depuis 1851, qui n'ait pas été « pensé » en Suisse. Ainsi ont été commandés aux Etats-Unis 15'000 de ces fusils, au calibre suisse de 10,4 mm, (*Rapport du Conseil fédéral, 1867, p.148*). La livraison quitte l'usine de Rhode Island, le 10 octobre 1867, par bateaux. Chaque arme avec sa baïonnette et ses pièces de rechange revient à 95,50 francs.

Puis vient l'année 1889, date de l'introduction du nouveau fusil militaire suisse, avec la nouvelle munition et l'obligation du tir à 300m. Les tirs continuèrent encore quelques années au stand de la Charmette avec les anciens, les chasseurs et même les braconniers avec leurs canons sciés.

A chaque cours de répétition les anciens sont peu à peu équipés du nouveau fusil et le stand de la Charmette est condamné à fermer ses portes à la fin du 19^{ème} siècle. C'est ainsi qu'il fût transformé en grange. La buvette devint l'écurie et un poulailler fût construit au bas de l'escalier qui montait au stand, côté sud.

En janvier 2002, la partie supérieure en bois est démontée pour en faire une maison d'habitation. A noter que notre association est intervenue pour que ne soit pas démontée le cadre en marbre portant l'inscription décrite ci-dessus.

SOCIETE DE TIR MILITAIRE DE COLLOMBEY

L'arrivée du nouveau fusil modèle 1889 avec munitions à balles pour tir à 300 mètres va créer un profond bouleversement, et à moyen terme la disparition du fusil à poudre.

Des statuts ont été adoptés le dimanche 18 juin 1899 et approuvés à Sion le 26 juin 1899.

La société fondée sous le nom de "*société de tir militaire de Collombey*" a pour but d'encourager et de perfectionner le tir en général, et plus spécialement de faciliter aux militaires astreints dans l'année de participer à des exercices de tirs volontaires élaborés par le Département militaire.

Le stand de 1902 à La Barmaz n'étant pas construit, une ligne de tir fût improvisée à même le sol et sans couvert sur le terrain de Mme Aline Châtelet. La ligne de tir traversait la meunière (canal Stockalper) et la route cantonale. Elle était située au nord du chalet de M. Stucky, démoli aujourd'hui. (Annexe 1)

Deux gardes étaient placés sur la route cantonale et le tir n'avait lieu que par beau temps, en cas de mauvais temps il était renvoyé de dimanche en dimanche.

Les tireurs effectuaient ce tir avec la capote militaire. Les cibles étaient placées le long de l'ancienne route qui conduit à Muraz, après le chemin qui monte au bloc Studer.

Les cibares trouvaient refuge dans un trou à 100 mètres, côté Muraz, où se trouve actuellement un transformateur de la Romande Energie.

La sortie des cibares était commandée par le son d'un cornet avec des coups bien définis pour la sortie, la marque, le marquage et la cache des cibares.

L'équipe des cibares était composée d'un porte-drapeau qui sort le premier et entre le dernier, d'un chef cibare, d'un marqueur et d'un blétzeur.

Les dernières années, elle était composée de : Chervaz Eloi, Jeandet Guillaume, Jeandet Eugène, Rouiller Guillaume.

Le tir n'était pas obligatoire. Cette ligne de tir a fonctionné que pour les mordus équipés du modèle 1889 et 1896, jusqu'à l'inauguration du nouveau stand de la Barmaz en 1902.

LE STAND DE TIR DE LA BARMAZ 1902 – 1975 (Annexe 1)

La construction du stand de la Barmaz, en 1901-1902 a débuté par un tragique accident qui a privé deux familles de leur papa et époux. (Annexe 2)

Le Mémorial du centenaire a été dignement célébré le 19 mars 2001 sur les lieux de l'accident avec la participation de nos Autorités communales et religieuses, la société des carabiniers, l'association du vieux Collombey-Muraz, ainsi que les descendants des deux familles éplorées et quelques amis.

Les premières années du stand sont restées mémorables avec tirs à prix et tirs annuels. C'est vers les années 1915 que les deux sociétés de Collombey et Muraz se sont unifiées sous le nom de « *société des Carabiniers de Collombey-Muraz* ».

Malheureusement la guerre de 1914/18, puis des divergences d'opinions et enfin la guerre de 1939/45 ont fait capoter plusieurs fois les comités.

Ce n'est qu'à la fin de la guerre, en 1947, que la société a relevé la tête. Si, lors de la première assemblée il n'y avait pas assez de participants pour former le comité, elle fût bien vite remise sur les rails.

On se souvient des améliorations apportées au stand et à la ciblerie, à tous ces tirs, et à plus de 25 challenges Cardis avec bal au stand. Mémorable souvenir du bi-centenaire de la société où plus de 600 tireurs venu de toute la Suisse ont participé à ces 4 jours de tir, le tout organisé avec brio par notre ami Emile Ramseyer et son comité.

Puis la haute conjoncture des années 1970 a singulièrement changé les choses. Les constructions se rapprochent du stand, ces sacrés coups de fusils le dimanche matin troublent le sommeil des voisins déclenchant des pétitions pour l'arrêt des tirs. Dans un premier temps on arrête de tirer le dimanche.

Enfin, avec la collaboration de la commune et du Département militaire, c'est l'étude et la construction du nouveau stand de Châble-Croix, mis en service le 16 août 1975.

Au stand de la Barmaz, les dernières cartouches ont été tirées au début août 1975.

Le Stand de Châble-Croix

Monthey, ayant dû désaffecter son stand placé en zone urbaine, a vainement cherché un nouvel emplacement sur son territoire, Vionnaz, Vouvry et Collombey-Muraz étant sur le point de se trouver dans la même situation, un comité d'initiative regroupant les quatre sociétés fût constitué et proposa en 1973 la construction d'un stand de tir régional sur la commune de Collombey-Muraz au lieu dit « Les Ronziers ».

Projet important doté de vingt cibles à 300 mètres ainsi que de 12 cibles pour le tir au pistolet et au petit calibre.

La mise à l'enquête se fit à deux reprises suite à 300 oppositions collectives et individuelles.

On cite :

- 1.- Ce stand serait construit en zone protégée, où pousse le glaïeul des marais dernière colonie existante en Suisse.
- 2.- Risque de pollution des sources dans cette région.
- 3.- Le tir entraverait la libre circulation sur un chemin communal au pied du mont.

Suite au changement d'affectation de la zone, les travaux ont débutés au début octobre 1974.

Construit en zone marécageuse et tourbeuse, le stand doit être stabilisé. La solution consiste à enfouir des pieux évidés de section ronde de 35 cm de diamètre en béton centrifugé jusqu'à l'obtention de la charge portante de 70 tonnes par pieu. Sur ces pieux des sommiers en béton armé recevront la superstructure du stand.

Les études ont été faites par le bureau d'ingénieurs Ch. Udry et l'architecte A. Berrut, de Monthey.

Le stand sera réalisé sur deux niveaux. Le rez-de-chaussée comporte un stand à 50 mètres et petit calibre, des dépôts et une buvette. Le 1^{er} étage servira de stand à 300 mètres.

Expertise du stand, le 9 août 1975.

L'expert fédéral des places de tir, le colonel E.M.G. Corboz, accompagné de l'officier fédéral de tir de l'arrondissement 3 le colonel Roux, du capitaine Imsteff de l'arrondissement 4 et en présence de M. Emile Ramseyer promoteur du stand et président de l'association de Châble-Croix, des représentants des sociétés des Amis et Carabiniers de Vouvry, de l'Avenir de Vionnaz, de la Montagnarde de Torgon, et des Carabiniers de Monthey et Collombey-Muraz ont effectué l'expertise du nouveau stand.

A noter que St-Gingolph ralliera l'association de Châble-Croix par la suite.

Les experts ont reconnu le stand conforme en tous points aux prescriptions fédérales. Les installations de sécurité sont parfaites et peuvent concurrencer n'importe quel autre stand en Suisse et de surcroît doté d'une excellente ligne de tir.

Les tirs d'essais furent effectués à 300 mètres par André Sarbach et à 50 mètres par Klaus Maranca.

Pour Emile Ramseyer cette reconnaissance du nouveau stand est l'aboutissement de très nombreux efforts. C'est sous de forts applaudissements que M. Ramseyer conclura ces essais par cette phrase : « *le stand recevra son permis de tir au début de la semaine prochaine et entrera officiellement en fonction le samedi 16 août 1975* »

En 1975, avec le soutien de messieurs Georges Barlathey et Antoine Lattion secrétaire de l'association, monsieur Ramseyer voyait enfin son rêve se concrétiser. Depuis, il ne cesse de s'en occuper.

La qualité du stand de Châble-Croix est reconnue loin à la ronde. Il accueille chaque année plus de 1500 tireurs pour les tirs militaires. Année après année on y tire plus de 500'000 cartouches, tirs libres compris.

Ce stand est entièrement équipé de cibles « Polytronic » qui, outre une précision diabolique pour les bons et ... moins bons tireurs, offrent un confort de tir remarquable. De plus, la propreté du stand et de la ciblerie ainsi que leur entretien sont souvent cités en exemple.

Il est complété d'une annexe équipée de 10 cibles à 25 mètres et d'une cabane pour l'entraînement des chasseurs à 150 mètres situé en bordure de la ligne de tir à 300 mètres.

L'approche du stand se caractérise par une magnifique place ombragée avec tables et bancs pour le pique-nique, une fontaine, deux plans d'eau, réunis par un pont en bois, avec poissons et aux abords fleuris.

Sur cette place une plaquette en bronze, placée sur un bloc de granit, stipule :

Ce terrain a été donné en faveur de la jeunesse valaisanne
à l'association des Communes propriétaires
du Stand de Tir Régional de Châble-Croix
par Monsieur et Madame Pichard-Cohen en mémoire de

Joseph DIONISOTTI
1891 - 1970

La petite fontaine ayant appartenu à la famille de M. Norbert Parvex de Muraz porte la date de 1828. Vendue à la commune de Monthey, elle est revenue au stand par les bons soins de M. Georges Barlathey.

Un obusier de 10,5 cm est installé dans le parc. Il a été offert par M. Marc Granger, membre d'honneur et ancien Président de l'association de Châble-Croix. Un canon anti-char d'infanterie, offert par la commune de Monthey, est placé au-dessus de la porte du stand.

Et que dire de la buvette où se déroulent les commentaires des résultats de tirs, les assemblées qui se terminent tard dans la soirée, voir au petit matin, avec la douce chaleur d'un feu crépitant dans la cheminée. Le tout arrosé d'un bon crû et accompagné d'une raclette ou d'une fondue.

Hommage à Emile Ramseyer

Le travail inlassable qu'a déployé Emile Ramseyer pour la création, l'entretien et le bon fonctionnement ce stand, lui a valu un hommage bien appuyé.

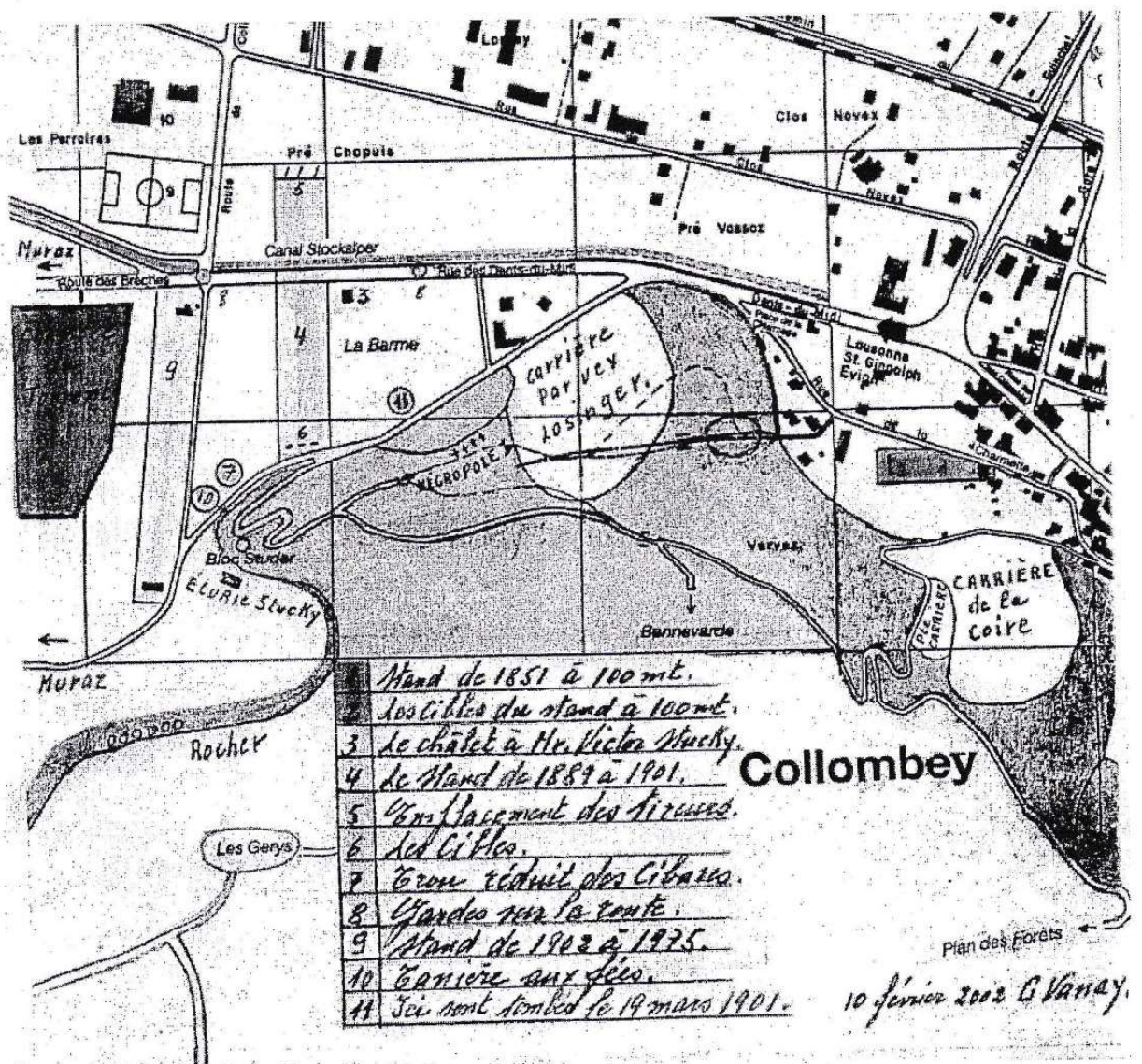
Une plaquette placée à gauche de la porte d'entrée du stand lui a été dédiée par le président en fonction de l'association M. Marc Granger à l'occasion d'une petite fête et avec les compliments d'usage. Fête rehaussée lorsque l'on sait qu'en ce mois de décembre 1998 il fait son entrée dans sa 85^{ème} année.

REMERCIEMENTS

L'Association du Vieux Collombey-Muraz remercie Georges Vanay, membre du comité, pour ce document. Nous soulignons son important effort de mémoire et de recherche. Nos remerciements vont également aux personnes qui l'ont aidé à produire ce travail.

AVCM/GV/2002.

Annexe 1



La catastrophe de Collombey

Un épouvantable accident est arrivé mardi, jour de la St-Joseph, à Collombey. Un antique usage, que nous regrettons de ne pas voir partout mis en pratique, veut que ce jour-là la population valide de la paroisse travaille pour les pauvres seulement ou pour les sociétés d'utilité publique.

Ces manœuvres sont publiées; sitôt l'office divin terminé, les habits de fête font place aux habits de travail, les hommes se partagent la besogne et, gaîment, se mettent à l'ouvrage, contents de remplir un devoir de charité et de solidarité.

Mardi dernier plusieurs manœuvres avaient lieu. L'une d'elle avait pour but de rendre sur place les pierres brutes devant servir à la construction du nouveau stand de la cible de Collombey.

Du haut d'un rocher de 50 mètres de hauteur, le rocher de la Barmaz, 8 hommes précipitaient dans la plaine les débris non utilisable d'une carrière de granit. Le travail était à peu près achevé et nos intrépides ouvriers devisaient gaîment, attendant la faible récompense de leur dangereuse besogne, un demi litre de vin par homme payé par la société. Echelonnés sur la crête d'un mur surplombant le vide, ils allaient se retirer lorsque tout à coup, sans secousse préalable, la partie centrale du mur s'écroule et disparaît dans l'abîme. deux cris, quatre mains qui s'agitent, un fracas épouvantable de blocs qui s'entrechoquent et rebondissent, et c'est tout !

Léonide Wuilloud, capitaine (président) de la société de la cible et Clovis Borgeaud son beau-frère, secrétaire de la même société, avaient vécus !

D'un saut brusque, leurs camarades, dont le frère de Wuilloud, avaient évité le même sort et, affolés, hors d'eux-mêmes, couraient, dégringolaient plutôt dans la plaine, espérant encore. Hélas ! d'un amas indescriptible de blocs brisés, seule une jambe sortait, mutilé, horrible. Au prix de mille efforts, bravant une pluie continuelle de terre et de cailloux qui continuent à tomber, le frère de Wuilloud parvient à écarter quelques gros blocs et découvre alors les deux victimes, méconnaissables, la tête en lambeaux, les entrailles dehors, déchirées, mutilées, ne faisant plus qu'un amas sanguinolent de chairs et d'os brisés.

la nouvelle se répand comme un coup de foudre, le tribunal arrive, ce qui reste des deux corps est mis dans des draps et transporté à Collombey. Tout le monde est consterné, les femmes pleurent, c'est une désolation générale.

Léonide Wuilloud, sergent de carabiniers, directeur de plusieurs fanfares villageoises, nouveau receveur de la commune de Collombey-Muraz, était très connu et universellement aimé.

C'était un travailleur infatigable, sérieux, rangé et élevant honorablement sa nombreuse famille. Il laisse après lui, à l'âge de 43 ans, une veuve et neuf enfants, dont l'aîné n'a pas 15 ans.

Clovis Borgeaud, moins connu en dehors de la localité que son malheureux beau-frère et compagnon d'infortune était aussi un brave garçon, modèle des maris et des pères, éprouvé, il y moins d'un an, par un malheur qu'avait brisé sa vie. Ici encore, trois orphelins en bas âge, privées et de leur père et de leur mère. C'est triste, terriblement triste ! Borgeaud n'avait que 33 ans.

D'imposantes funérailles ont lieu jeudi matin. Plus de mille personnes, venues d'un peu tout le district, et même du canton de Vaud, ont tenu à rendre les derniers honneurs à ces deux victimes d'un trop beau dévouement pour la société qu'ils dirigeaient.

L'Harmonie de Monthey en corps s'était jointe à la fanfare de Collombey, puis des délégations avec drapeaux des fanfares de Muraz, Vionnaz, Vouvry, St-Triphon et Champéry, de la société de tir de St-Triphon, etc. Belle et impressionnante cérémonie.

Puisse l'exemple de désintéressement et de dévouement donné par les deux bons citoyens que nous pleurons et qui ont payé de leur vie un travail gratuit pour notre société, porter ses fruits ! Et maintenant, Léonide Wuilloud et Clovis Borgeaud, reposez en paix : nous veillerons sur ceux que vous laissez.

Un sociétaire de la cible de Collombey.